

Compte rendu du conseil municipal Séance du vendredi 20 octobre 2022

Présent·e·s : Jérôme Baudot, Yoann Bernard, Christophe Berthet, Serge Gardien, Geneviève Lamberet, Alain Nambotin, Jocelyne Nambotin.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 30 par Monsieur le Maire Serge Gardien. Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Madame Jocelyne Nambotin.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 11 août 2022.

Aucune réserve n'étant formulée, **le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.**

Finalisation de la vente de la Maison Monier

La mise à prix était de 120 000€, deux candidats ont fait une offre à partir de ce prix. Le choix s'est porté sur l'offre la plus haute, celle de Madame Sophie Moreau qui proposait 151 000€. Un compromis de vente sera signé chez le notaire de Belley.

Achat d'une grange au Gorgin avec une fosse à convertir en réserve d'incendie (Délibération 40-10-22)

Monsieur le Maire propose d'acheter à Madame Michèle Grenard cette grange équipée d'une fosse pouvant être convertie en réserve d'incendie : Prix : 35 000€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'approuver cet achat aux conditions proposées.

Décision suite à la demande de Monsieur Serge Berlioz relative aux câbles électriques courant sur ses façades (Délibération 41-10-22)

Vu le coût excessif du devis du SIEA (prix des travaux pour creuser la route : 72 100€ TTC, reste à charge pour la commune après subvention : 52 660 €), **le Conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité des présents cette proposition.**

Alerte de la commune d'Ambléon sur une pollution de ses sources d'eau potable

Des analyses seront effectuées sur les stations d'épuration de notre commune.

Approbation du plan de l'ONF sur les travaux prévus pour les années à venir et du programme des coupes pour l'année 2023 (Délibérations 42-10-22 et 43-10-22)

- Plan d'aménagement de la forêt pour les 20 ans à venir.
- État de l'assiette des coupes pour 2023.

Parcelle	Type de coupes	volumé présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Proposition ONF	Justificatif ONF	Contrat bois façonné	Délivrance
11	AMEL	421	10,5	2023	ONF-TA-Transfert d'aménagement	X	
12 x	AMEL	344	8,6	2023	Coupe à réaliser avec la coupe de Contrevoz pile 3b	X	
13 x	AMEL	157	1,6	2023	ONF-TA-Transfert d'aménagement	X	
14	RS	0	1,6	2020 (Suipp)	Coupe déjà réalisée		
17	TS	203	1,5	2023	PR-AC Affouages-Cessions		
4 x	AMEL	60	0,2	2023	PR-AC Affouages-Cessions		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des présents ce plan et l'état de l'assiette des coupes pour 2023.

Compte rendu du conseil municipal Séance du vendredi 20 octobre 2022

Désignation d'un « Correspondant incendie et secours »

À l'unanimité des présents, Jérôme Baudot candidat, est accepté pour remplir cette fonction.

Désignation d'un arrêt à définir pour le transport à la demande (TAD) mis en place prochainement par la CCPA

La Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain (CCPA) va mettre en place des Transports à la Demande (TAD). Le principe est de pouvoir être transporté, sur réservation, depuis des arrêts situés dans chaque commune vers des arrêts cibles d'arrivée qui seront situés vers des centres d'intérêts propres à une zone tels que les gares, les postes, les centres commerciaux, les maisons médicales, les EHPAD, les hôpitaux, les marchés, les lignes de bus régulières ... Ces arrêts d'arrivée sont en train d'être définis après concertation entre les municipalités et la CCPA. Ce transport sera ouvert à tous. Les tarifs seront ceux du département, 2 €.

Innimond dépendra du secteur de Lagnieu. L'arrêt proposé sera devant la mairie du village.

Questions diverses.

Éclairage de Noël

Il sera maintenu sur une courte période à définir entre le 8 décembre et le 10 janvier.

Plan communal de sauvegarde pour la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Yoan Bernard est désigné pour étudier le dossier.

Repas des anciens (70 ans et plus)

Pour changer du traditionnel colis de Noël, un repas sera organisé un week-end courant janvier 2023 pour les personnes âgées de 70 ans et plus accompagnées de leurs conjoints (résidents permanents ou secondaires). Un traiteur sera sollicité et la date définie.

Modernisation de l'éclairage public

Le remplacement des lampadaires actuels par des LED débutera début novembre. Cette solution intermédiaire qui abaissera la luminosité au cœur de la nuit permet d'économiser l'énergie tout en tenant compte du souhait d'une partie de la population de ne pas éteindre complètement l'éclairage la nuit.

Déploiement de la fibre optique à Innimond

L'étude est validée, la fin des travaux prévue en mai-juin 2023. Restons optimistes sur ces dates !

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt le Conseil municipal. La séance est levée à 21 h 50.

La secrétaire de séance : Jocelyne Nambotin